

## GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LES CLUBS

### Subvention « Projet Sportifs Fédéraux »

Vous êtes, maintenant, en possession de la note d'orientations « PSF 2022 » et du [Projet Sportif Fédéral](#).

Comme en 2021, le comité de pilotage fédéral a décidé, à la suite des recommandations de l'Agence du Sport, qu'au moins 50% de l'enveloppe affectée à la fédération devaient revenir aux clubs. Ceci traduit la volonté conjointe de la fédération et de l'Agence de soutenir en priorité les actions de clubs.

En complément du guide *Compte Asso Faire une demande Projets sportifs fédéraux*, à retrouver sur le site de l'Agence [ici](#), ce guide méthodologique constitue un outil pour vous aider dans la saisie de votre dossier. Il vient compléter l'assistance que vous trouverez auprès de vos instances ligue ou comité.

Il s'agit, pour vous, désormais, de constituer un dossier...

- **ETAPE 1 : REFLECHIR ET CONSTRUIRE VOTRE DOSSIER ET SES ACTIONS**

**A lire** pour que vos actions s'inscrivent dans les objectifs de développement de la fédération et soient éligibles à une demande de subvention de l'Agence du sport :

**Le Projet Sportif Fédéral Cap 2024 (PSF) :**  
→ document cadre de la politique fédérale dans laquelle s'inscriront les priorités pour les prochaines années

**La Note d'Orientations PSF 2022.**  
→ déclinaison opérationnelle du PSF et intègre les orientations dans lesquelles, en 2022, vous devez inscrire la ou les actions que vous souhaitez mettre en œuvre

**Votre demande** à déposer sur le Compte Asso :

pourra être composée de **3 actions maximum** (intégrées dans un même dossier sur le compte asso).

**la subvention** qui pourrait vous être accordée, **ne peut être inférieure à 1 500€** et ce, **toutes actions confondues**. Il vous appartient donc de construire des budgets prévisionnels d'actions en fonction de ces éléments.

Peu importe les thèmes choisis

- 3 actions dans le même thème
- 3 actions dans 3 thèmes différents
- ...

Il existe 1 exception permettant au seuil d'être abaissé à **1 000€** : **pour les clubs situés en [Zone de Revitalisation Rurale](#)**

Le **budget prévisionnel** que vous aurez à remplir dans le Compte Asso pour chaque action déposée est un budget type de demande de subvention, parfois pas très facile à appréhender pour classer correctement chaque dépenses/recettes. Nous vous proposons un outils plus adapté à notre pratique handball, destiné à vous aider dans le remplissage du budget. ➡

[Aide budget](#)



Vous avez un **réfèrent en ligue ou en comité**, si nécessaire, avant de saisir votre projet, n'hésitez pas à demander conseil et assistance.

- **ETAPE 2 : SAISIR LE DOSSIER D' ACTIONS DANS « LE COMPTE ASSO »**

Créer un compte ou mettre à jour ses informations administratives en ligne via le logiciel « [Le Compte Asso](#) » :

Si vous avez déjà déposé, les années précédentes, une demande de subvention via ce logiciel (toutes demandes de subventions confondues)

→ utilisez ce même espace personnel avec votre identifiant et mot de passe.

→ veillez à mettre à jour vos informations administratives avant de remplir un nouveau dossier de demande de subvention.

Adresses postales, attestation d'affiliation (téléchargeable dans votre espace club Gesthand), RIB...

Si vous n'avez pas encore déposé de demande dans ce logiciel

→ créez un compte pour votre association

→ veillez à bien renseigner l'ensemble des éléments demandés et fournir les pièces complémentaires requises avant de remplir votre demande de subvention

→ guides [Créer son compte](#) et [Compléter les informations administratives](#)

Notamment votre attestation d'affiliation téléchargeable dans votre espace club Gesthand et le RIB du club



**Pour le versement de la subvention, le nom du titulaire du RIB doit correspondre au nom du club !**

Pour sélectionner la bonne subvention, un **code** vous permet de trouver rapidement la fiche subvention ANS PSF FFHB de votre région en l'insérant dans le champ « Rechercher une subvention » sur le Compte Asso. ➡ Listing en dernière page.



Effectuer la **saisie du dossier** et de ces actions et **transmettre la demande** :

Prenez soin de saisir vos actions de manière motivée et détaillée **selon la procédure générale décrite dans le guide [Faire une demande PSF](#)** mais aussi en veillant à **respecter, à l'étape « description des projets », les modalités de saisie de certains champs**



Tableau page suivante

En fin de saisie du dossier, lorsque l'application vous invitera à « Transmettre » votre demande, il ne sera plus possible de la modifier. **Il est donc important de vous faire accompagner en amont par votre ligue ou comité avant de déposer un dossier.**



Après avoir cliqué sur le bouton « Transmettre », une fenêtre pop-up va vous demander de **confirmer la transmission.**

Les orientations dans lesquelles vous souhaitez inscrire vos actions		Champs à sélectionner sur le Compte Asso (étape 4 Description du projet)	
Volets PSF	Orientation pour les clubs préconisées dans la note d'orientation	Champ « Objectifs opérationnels »	Champ « Modalité ou dispositif »
Développement des handballs	Proposant des <b>actions en temps scolaire, péri ou extrascolaire en relation avec sa collectivité et sa ou ses écoles</b> : cycles d'animation, tournois, utilisation du dispositif « 30' d'activités physique à l'école », intervention en accueil collectif de mineurs, stages...	Développement de la pratique  ou  Promotion du sport santé (si l'action porte exclusivement sur Handfit)	Créer, développer la pratique BabyHand
	Créant ou <b>développant des sections et des activités BabyHand, Hand à 4, Handfit, Beach Handball. S'engageant dans des formations</b> permettant l'encadrement de ces différentes pratiques		Créer, développer la pratique Hand à 4
	Mettant en place ou en participant, en appui de ces pratiques, à des <b>opérations événementielles en direction de publics non licenciés.</b>		Créer, développer la pratique Beach Hand
	Développant des <b>projets innovants, en appui de ces pratiques, destinés à développer de nouveaux partenariats</b> : structures liées à la petite enfance, à la jeunesse ou à la famille, à la santé, au handicap ou aux personnes âgées.		Créer, développer la pratique Handfit bien être-plaisir-santé
	Développant la <b>pratique du Handensemble</b> afin de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap. <b>S'engageant dans une formation</b> permettant l'encadrement.	Développement de la pratique	Créer, développer la pratique du Handensemble
	Proposant une activité <b>Handfit Sport Santé à destination des personnes en Affection de Longue Durée (ALD)</b> en lien avec le projet fédéral « Tous au Handfit »	Promotion du sport santé	Créer, développer la pratique Handfit sport santé (personnes en ALD)
	Proposant une activité innovante via <b>le e-sport</b>	Développement de la pratique	Faire émerger des projets innovants
Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté	Mettre en place <b>d'information, de prévention, de sensibilisation contre les comportements déviants aux valeurs et à l'éthique</b> (discrimination, homophobie, radicalisation, sexisme et violences sexuelles etc.) pour ses licenciés et les acteurs de son environnement (parents, bénévoles, supporters...)	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Mettre en place des actions de prévention des comportements déviants aux valeurs et à l'éthique
	Mettre en place d'une cellule de veille, d'observation, et aide à la rédaction d'une <b>charte sur l'éthique, le fair-play et valeurs du club en lien avec le contrat d'engagement républicain.</b> Référent club formé par le module « Agir pour prévenir et lutter contre les comportements déviants » (ITFE)		

	Favoriser l'engagement et la prise de <b>responsabilité des jeunes</b> .	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Favoriser la prise de responsabilité des jeunes et leur implication dans la vie du club
	Favoriser des <b>actions sportives inclusives</b> en direction des personnes éloignées de la pratique comme celles résidant en QPV ou ZRR, en détention, au chômage de longue durée, sans domicile fixe, femmes isolées, ...	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Mettre en œuvre des actions sportives inclusives en direction de publics éloignés de la pratique dont QPV et ZRR
	Mener des <b>actions éco-citoyennes</b> de protection de l'environnement, de recyclage, en créant des projets innovant en lien avec les acteurs locaux pour pratiquer un handball durable	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Adopter des pratiques éco-citoyennes
Féminisation	Proposer des actions de <b>développement quantitatif en direction des jeunes filles et des femmes</b>	Développement de la pratique	Favoriser la pratique féminine
	Proposer des actions visant à <b>l'implication des femmes dans le fonctionnement et la vie du club</b>	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Favoriser l'implication des femmes dans l'encadrement, les instances dirigeantes et/ou la vie de la structure

## Codes subvention pour la campagne « Projet sportif fédéral 2022 »

Pour rappel, le code subvention de VOTRE territoire doit être inséré dans :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login> → « Saisir une subvention » → « Recherche ».

<b>Libellé subvention</b>	<b>Code subventions</b>
FFHandball - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	1192
FFHandball - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	1193
FFHandball - Bretagne - Projet sportif fédéral	1194
FFHandball - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	1195
FFHandball - Grand Est - Projet sportif fédéral	1196
FFHandball - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	1197
FFHandball - Île-de-France - Projet sportif fédéral	1198
FFHandball - Normandie - Projet sportif fédéral	1199
FFHandball - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral	1200
FFHandball - Occitanie - Projet sportif fédéral	1201
FFHandball - Pays de la Loire - Projet sportif fédéral	1202
FFHandball - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Projet sportif fédéral	1203
FFHandball - Guadeloupe - Projet sportif fédéral	1204
FFHandball - Martinique - Projet sportif fédéral	1205
FFHandball - Guyane - Projet sportif fédéral	1206
FFHandball - La Réunion - Projet sportif fédéral	1207
FFHandball - Mayotte - Projet sportif fédéral	2150